

# LES 14 et 15 OCTOBRE, A REDON, CONGRÈS NATIONAL DU M.O.B.

OCTOBRE 1961

MENSUEL

4<sup>e</sup> année — N° 45

B.P. 89 BREST

C.C.P.

Rennes 1132-86

Abonn. d'un an 5 NF

Le n° 0,50 NF

Organe de défense des intérêts bretons



# L'AVENIR de la Bretagne

## AU DELA DE LA LOI-PROGRAMME

## ATTENTION AU PIÈGE DES DEMI-MESURES !

On ne peut que se réjouir que le C.E.L.I.B. se soit placé, avec les forces paysannes, à la pointe du combat en faveur des droits et des intérêts de la population bretonne. Il est excellent aussi, et combien significatif, qu'une large union de toutes les forces vives de notre pays se soit réalisée autour d'un objectif précis et limité, qui est celui de l'obtention d'une Loi-programme pour la Bretagne. Les paysans bretons voient ainsi s'élargir le sens de leur combat : ce dernier devient le combat de la Bretagne toute entière, solidaire dans la lutte comme elle l'est dans l'épreuve. Car la Bretagne ne peut pas et ne veut pas mourir.

Le M.O.B. apportera pour sa part un appui sans réserve à la lutte qui s'engage en faveur de l'obtention de cette loi-programme, dont l'idée fut la première fois émise par M. René Pleven, dans son livre récent : et ceci d'autant plus qu'il s'agit désormais de mesures qui devront s'appliquer à la Bretagne toute entière, et non plus seulement aux quatre départements de la Bretagne tronquée à laquelle le C.E.L.I.B. première manière semblait s'être réservé.

La rédaction a d'abord pour résultat de dresser le bilan général des besoins de la Bretagne, puis de récapituler et de mettre noir sur blanc la liste des mesures de tout ordre, dans les domaines législatif, financier et réglementaire, qui sont nécessaires à la sauvegarde et à la protection de ses intérêts matériels et de ses droits culturels. Le second avantage qu'il faut en attendre est peut-être encore plus important que le premier : la prise en considération ou le rejet, en totalité ou en partie, de ce projet de Loi-programme par les Pouvoirs publics, nous permettra en effet de mesurer de façon précise le degré de sollicitude, d'indifférence ou d'hostilité qu'il nous faut attendre de ces derniers.

On sait certes que le gouvernement vient, à la veille même de l'échéance du 15 septembre, de jeter un peu de lest. Il s'agit là, déjà, d'une victoire pour les forces bretonnes : mais ces dernières ne doivent pas se satisfaire de mesures partielles et insuffisantes, ni se laisser prendre au piège de ce qui n'est qu'une application de la formule « diviser pour régner », et qui consiste à donner à certains de nos cantons seulement des avantages qui doivent être étendus aux cinq départements tout entiers.

Il n'est pas besoin de rappeler ici ce que nous en pensons. L'élaboration de la Loi-programme et le combat que l'on doit engager pour elle, ne sont que des étapes sur le chemin qui mènera la Bretagne à la conquête de ses droits, et fera du peuple breton un peuple majeur, libéré du régime d'économie coloniale sous lequel il vit encore aujourd'hui. Nous savons

Suite page 3  
Yann FOUERE.

## L'ARRÊT DE L'ÉMIGRATION TEST INFALLIBLE DE LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE

M. J.F. GRAVIER, dont on a plaisir à lire les analyses des problèmes économiques régionaux, écrit dans Service-Direction de février 1961 que « le problème breton est la véritable pierre de touche de la politique d'aménagement du Territoire ».

Les Bretons, qui se penchent sur ce problème depuis de nombreuses années, n'en doutent pas et sont persuadés que la Bretagne pourrait servir d'expérience-pilote afin d'accélérer un aménagement rationnel, des autres régions françaises. Les événements des derniers mois confirment la nécessité urgente d'une solution d'ensemble, qui pourrait être concrétisée, par exemple, dans une « Loi-Programme », puisque ce terme a récemment l'adhésion populaire en Bretagne.

Le gouvernement ne semble pas d'accord pour accepter le principe d'une Loi-Programme réservée à la Bretagne, parce que d'après lui, il serait obligé, par le jeu des diverses pressions habituelles, de l'étendre aux autres régions françaises. Ce refus systématique est une preuve de sa faiblesse sur le plan intérieur, car si notre gouvernement était digne de son nom, il n'hésiterait pas, tout en respectant les règles élémentaires de la démocratie, à lancer une expérience-pilote de véritable aménagement régional (étayé sur des études très poussées) qui pourrait ensuite être étendue aux autres régions, pour leur plus grand bien. Ce gouvernement, qui se targue d'avoir une « ligne directrice », ne semble pas vouloir donner l'exemple de cette « ligne directrice » de notre développement dans les régions périphériques, qui elles-mêmes ont des problèmes régionaux.

### Dans ce numéro :

- ★ PAGE 2 : Le Congrès de la J.E.B.
- ★ PAGE 3 : Le Général Vallée aux fêtes de Fauquier.
- ★ PAGE 4 : L'Académie de Nantes.
- ★ PAGE 5 : Entretien avec R. Loouénon.

Suite page 3  
Y. G.

## EDITORIAL

## VIGILANCE

Les efforts d'organisation et la véritable mobilisation générale à laquelle ont procédé en septembre tous ceux qui ont souci de l'avenir de la Bretagne, n'ont donc pas été vains : deux jours exactement avant l'échéance fatidique, et alors que tout était prêt pour le déclenchement d'une action vigoureuse, massive et organisée, le gouvernement s'est décidé à définir sa politique.

Certes, la définition de cette politique est loin d'être en tous points conforme à ce que les Bretons demandent. Les promesses faites sont insuffisantes, imprécises, et révèlent parfois chez leurs auteurs une grande méconnaissance de la situation bretonne. Elles ne s'inscrivent pas encore dans le cadre de la loi-programme que nous ne cessons de demander, et que nous finirons bien par faire adopter. Il n'empêche, et ce que nous nous félicitons de voir, c'est que nous aurions pu nous en contester, qu'il y a là une amorce positive dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Ce revirement de l'attitude de M. Debré à notre endroit — car c'est bien d'un revirement qu'il s'agit : ne se refusait-il pas naguère encore à envisager que son gouvernement puisse un jour définir une quelconque politique bretonne ? — ce revirement, donc, n'est évidemment pas dû à une soudaine illumination chez l'intéressé, qui aurait ainsi trouvé son chemin de Damas. La cause ne saurait en résider ailleurs que dans la résolution dont les Bretons ont fait preuve depuis juin dernier, dans leur volonté très claire et très fermement exprimée d'en finir avec la politique pratiquée depuis si longtemps par Paris à leur endroit. Et aussi, pour atteindre cet objectif, de ne reculer devant aucun moyen, en particulier de ces moyens qui font quotidiennement la preuve de leur efficacité sur le gouvernement français. Oui, cette victoire que nous venons de remporter, c'est à nous et à nos organisations que nous la devons, et notre gratitude ne saurait aller à personne d'autre.

Le danger existe toutefois de voir nos compatriotes se satisfaire des nouvelles dispositions du pouvoir à l'égard de la Bretagne, et relâcher leur vigilance. Prenons-y garde : ce que nous avons obtenu, ce sont seulement des textes, des promesses ; on peut être assuré que si les pouvoirs publics voyaient le moindre floutement se manifester dans nos rangs, ces textes, en attendant les choses au mieux, ne seraient appliqués, ces promesses ne seraient tenues, qu'au minimum. N'oublions pas le Plan Breton de naguère, voté par le parlement, et qui jamais ne fut appliqué !

Le devoir est donc clair : nous ne devons, dans les mois à venir, ni relâcher notre vigilance, ni laisser s'amincir notre cohésion nationale. Car dans quelque temps, lorsqu'un premier bilan sera fait de la réalisation des promesses de septembre, nous devons être prêts à reprendre l'action si ce bilan n'est pas positif — et aussi si le pouvoir entend en rester là.

« L'AVENIR »

## AVANT LE CONGRÈS DE REDON

## Donner un contenu social à notre révolution

Le troisième congrès national du Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne se tiendra sous le signe de l'espoir : les mois que nous venons de vivre ont marqué une progression considérable sur la voie qui mène à la réalisation de notre pays. Le peuple, longtemps anormale, s'est réveillé et a repris conscience de ses droits. Les notables sont sortis de la facilité, la presse, chez nous et surtout ailleurs, a fait une place de plus en plus grande au problème breton, le gouvernement lui-même n'a pu admettre l'existence de celui-ci et, pourtant, reconnaître la nécessité de lui donner une solution, enfin s'est affirmé, magnifique, ardente, l'unité des Bretons, celle unité qui, dans les temps, a trop souvent fait défaut aux Celtes.

Mais nous ne devons point nous tenir pour satisfaits ; ce premier pas doit être suivi de nombreux autres : les promesses doivent être tenues, les mesures partielles généralisées, l'unité devra être consolidée, l'action intensifiée. Après tant d'années d'échec, la Bretagne doit recouvrer sa dignité.

Dans ce domaine, le rôle des militants du M.O.B. apparaît essentiel. En Bretagne, notre mouvement, par ses effectifs comme par son influence, s'impose, et de loin, comme la principale force politique. Nos camarades participent à toutes les actions, ils représentent notre pensée dans tous les secteurs sociaux. La presse parisienne et la presse nationale n'ont pas manqué de souligner l'importance et cette influence décisive de notre présence.

Nous avons été sensibles à cet hommage, mais nous savons que

celui nous crée des devoirs : un premier rang de ceux-ci apparaît la nécessité de donner un contenu social à ce qui est notre révolution, la révolution de la Bretagne. Nous devons travailler, en collaboration avec nos amis des

syndicats ouvriers et paysans, avec les responsables de l'économie bretonne, à mettre au point les étapes de l'évolution de l'économie de la Bretagne. Nul n'ignore que, pour ce faire, des raisons fort diverses — ceux-ci, déjà victimes du sous-développement, paissent d'une exploitation qui n'a pas d'équivalent en France. Hésiter, laisser passer le moment de Redon, serait jeter les premiers bases d'un bouleversement profond de la société bretonne, insupportable à la fois de la tradition celtique et des expériences menées dans les pays neufs. Nous devons faire croquer les vieilles structures qui ont été le carcan de la servitude, nous devons abattre les barrières entre les hommes, nous devons préparer l'adoucissement d'un socialisme à notre mesure.

Qui n'est pas forcément celle des autres.

Yann POILVET.

## 3<sup>e</sup> CONGRÈS DU M.O.B.

Le troisième congrès du M.O.B. aura lieu à Redon les samedi 14 et dimanche 15 octobre 1961.

Les séances de travail commenceront à 14 heures le samedi et se poursuivront le dimanche à partir de 9 heures.

# LA VIE DU M.O.B.

Retenez - bien ces adresses :  
Le Journal "L'AVENIR" 27, rue de la République, 93  
Le Journal "L'AVENIR" 27, rue de la République, 93

## LE TROISIEME CONGRES DU MOUVEMENT

Le Congrès du Mouvement s'est tenu à Rennes le 24 et 25 octobre 1954. Il a été présidé par M. J. B. Le Goff. Les débats ont porté sur les questions de la vie politique, sociale et économique de la Bretagne.

**Secrétariat Général et Trésorerie Centrale du M.O.B.**  
C.C.P. 19-11-98 Rennes  
Le Journal "L'AVENIR" 27, rue de la République, 93

**La section de Paris**  
Le Comité de Paris a tenu son 100<sup>e</sup> anniversaire le 24 octobre 1954. Les débats ont porté sur les questions de la vie politique, sociale et économique de la Bretagne.

**La section de Rennes**  
Le Comité de Rennes a tenu son 100<sup>e</sup> anniversaire le 24 octobre 1954. Les débats ont porté sur les questions de la vie politique, sociale et économique de la Bretagne.

**Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne**  
Secrétariat Général et Trésorerie Centrale du M.O.B.  
C.C.P. 19-11-98 Rennes

**BULLETIN D'ADHESION**  
Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
C.C.P. 19-11-98 Rennes

**Lettres à L'AVENIR - Lettres à L**  
Président du Comité général du M.O.B. : M. J. B. Le Goff.  
Secrétaires : M. J. B. Le Goff, M. J. B. Le Goff.

**Etalissements MAURICE BURY et C<sup>e</sup>**  
Installations centrales Chauffage - Plomberie  
13, rue Travers - BREST  
Téléphone : 44-42-71

## LE CONGRES DE LA JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE

Le 9 et 10 septembre 1954, s'est tenu à Lorient le Congrès annuel de la Jeunesse Etudiante Bretonne (J.E.B.). En raison du manque matériellement défectueux de l'édifice bretonne, ce fut dans un hôtel de la ville de Lorient que se déroula le Congrès.

**LA MOTION DE LA J.E.B.**  
Les participants à la Table Ronde ont adopté la motion suivante :  
"Le Congrès de la J.E.B. a constaté que la situation de la Bretagne est de plus en plus désastreuse. Il demande que le Gouvernement prenne des mesures urgentes pour améliorer la situation de la Bretagne."

**Le bouage aux grèves...**  
La Bretagne de l'Europe  
Le Congrès de la J.E.B. a constaté que la situation de la Bretagne est de plus en plus désastreuse. Il demande que le Gouvernement prenne des mesures urgentes pour améliorer la situation de la Bretagne.

**Régime colonial**  
Le Congrès de la J.E.B. a constaté que la situation de la Bretagne est de plus en plus désastreuse. Il demande que le Gouvernement prenne des mesures urgentes pour améliorer la situation de la Bretagne.

**Un exemple à suivre**  
Le Congrès de la J.E.B. a constaté que la situation de la Bretagne est de plus en plus désastreuse. Il demande que le Gouvernement prenne des mesures urgentes pour améliorer la situation de la Bretagne.

**L'AVENIR - PAGE DEUX**

## POLITIQUE - L'AVENIR POLITIQUE - L'AVENIR POLITIQUE

**La R.T.F. et la Réunion**  
Le 19 août, le journal "L'AVENIR" a publié un article sur la Réunion. L'article a été écrit par M. J. B. Le Goff. Il a été intitulé "La Réunion, un problème de l'avenir".

**Le Général Pierre Vallier aux fêtes de Fougères**  
Le Général Pierre Vallier a participé aux fêtes de Fougères le 24 octobre 1954. Il a prononcé un discours sur la situation de la Bretagne.

**"Il n'est plus possible d'attendre!"**  
Le Congrès de la J.E.B. a constaté que la situation de la Bretagne est de plus en plus désastreuse. Il demande que le Gouvernement prenne des mesures urgentes pour améliorer la situation de la Bretagne.

**Quand la Presse Parle de la Bretagne**  
Le Congrès de la J.E.B. a constaté que la situation de la Bretagne est de plus en plus désastreuse. Il demande que le Gouvernement prenne des mesures urgentes pour améliorer la situation de la Bretagne.

**De qui est-ce ?**  
Le Congrès de la J.E.B. a constaté que la situation de la Bretagne est de plus en plus désastreuse. Il demande que le Gouvernement prenne des mesures urgentes pour améliorer la situation de la Bretagne.

**Henri Ducassou & C<sup>e</sup>**  
Constructions  
Bâtiments et Travaux Publics  
Lorient, Vannes, Quimper, Paris

**En Bretagne... Quimper**  
**ELDE**  
vêtements de qualité  
vendus dans les bonnes maisons

**L'AVENIR - PAGE TROIS**

## POLITIQUE - L'AVENIR POLITIQUE - L'AVENIR POLITIQUE

**M. André Monteil et le problème breton**  
M. André Monteil a participé au Congrès de la J.E.B. le 24 octobre 1954. Il a prononcé un discours sur la situation de la Bretagne.

**"Il n'est plus possible d'attendre!"**  
Le Congrès de la J.E.B. a constaté que la situation de la Bretagne est de plus en plus désastreuse. Il demande que le Gouvernement prenne des mesures urgentes pour améliorer la situation de la Bretagne.

**De qui est-ce ?**  
Le Congrès de la J.E.B. a constaté que la situation de la Bretagne est de plus en plus désastreuse. Il demande que le Gouvernement prenne des mesures urgentes pour améliorer la situation de la Bretagne.

**Henri Ducassou & C<sup>e</sup>**  
Constructions  
Bâtiments et Travaux Publics  
Lorient, Vannes, Quimper, Paris

**En Bretagne... Quimper**  
**ELDE**  
vêtements de qualité  
vendus dans les bonnes maisons

**L'AVENIR - PAGE TROIS**

**TISSAGES A LA MAIN**  
Services de filés - Japés - Couettes et lainages.  
Dépôt et atelier spécialisés pour grosses et petites commandes.

**YVONNE GUILLEC**  
Membre de l'Union des Femmes Bretonnes - Kemper  
C.C.P. Rennes 1336-43

# ÉTUDES ET DOCUMENTS - ÉTUDES ET DOCUMENTS - ÉTUDES

## DE L'UNIVERSITÉ BRETONNE A L'ACADÉMIE DE NANTES

NANTES et Rennes, villes-sœurs, ont célébré en mai de cette année la 500<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'Université Bretonne. Les Bretons ont célébré ce anniversaire en organisant un colloque scientifique et culturel. Par ailleurs, les grandes Assemblées de l'Université Bretonne ont été l'occasion de faire revivre, par un hommage à la mémoire de Jean Le Goff, un grand historien de la Bretagne, un homme qui a marqué profondément la vie intellectuelle de la Bretagne et de la France.

### Histoire de l'Université bretonne

Le premier établissement scolaire de la Bretagne fut le collège de Nantes, fondé en 1211 par le duc Conan IV. Ce collège fut le berceau de l'Université Bretonne. En 1253, le duc Pierre I<sup>er</sup> obtint du pape Innocent IV la reconnaissance officielle de l'Université Bretonne. L'Université Bretonne fut alors constituée de quatre facultés : la Faculté de Théologie, la Faculté de Droit, la Faculté de Médecine et la Faculté des Arts. Elle fut le siège de nombreux maîtres de renom, dont Jean Le Goff, qui fut professeur de théologie à la Faculté de Théologie de 1318 à 1359.

Après la mort de Jean Le Goff, l'Université Bretonne connut une période de déclin. Elle fut supprimée en 1562 par le duc de Bretagne, François II, qui fut vaincu à la bataille de Marston. L'Université Bretonne fut rétablie en 1619 par le duc de Bretagne, Louis II, qui fut vaincu à la bataille de Clarendon.

### La situation actuelle

Actuellement, la Bretagne possède, sous le nom de l'Université de Bretagne Occidentale, une Université qui a repris le nom de l'Université Bretonne. Elle est constituée de quatre facultés : la Faculté de Théologie, la Faculté de Droit, la Faculté de Médecine et la Faculté des Arts. Elle est le siège de nombreux maîtres de renom, dont Jean Le Goff, qui fut professeur de théologie à la Faculté de Théologie de 1318 à 1359.

### SOURCES

Appareils toutes marques  
Audio-Video  
M. LE LANN  
Panneaux Acoustiques d'Isolation  
Angle ou de la République et  
R. CROUZON - ST NAZAIRE

### L'AVENIR - PAGE QUATRE

## L'AVENIR INDUSTRIEL, MARITIME ET AGRICOLE - L'AVENIR

### Toujours la fièvre aphteuse...

## LE M.O.B. AVAIT RAISON!

Le M.O.B. avait raison! C'est le Journal Ouest qui en est le témoin. Depuis que nous avons publié le 10 octobre 1963, l'article intitulé "L'avenir de la Bretagne" nous avons reçu de nombreux lettres de lecteurs qui nous ont fait part de leur satisfaction. Ces lettres nous ont permis de constater que nous avions raison. Les dirigeants du M.O.B. ont eu raison de dire que la Bretagne ne peut pas continuer à vivre de la sorte. Elle doit se transformer en une région industrielle, maritime et agricole.

### Trois ans de lutte

Le M.O.B. a lutté pendant trois ans pour défendre les intérêts de la Bretagne. Cette lutte a été difficile, mais elle a permis de faire passer de nombreuses propositions. Nous avons obtenu la reconnaissance officielle de la Bretagne comme région industrielle, maritime et agricole. Nous avons obtenu la création de la Région Industrielle, Maritime et Agricole de la Bretagne.

### Mieux vaut prévenir que guérir

On ne peut pas attendre que la situation se dégrade pour agir. Il faut agir dès maintenant pour éviter de graves conséquences. C'est ce que nous avons fait. Nous avons agi de manière préventive.

### La création d'une société bretonne d'aménagement foncier

Les organisations agricoles de la Bretagne ont décidé de créer une société bretonne d'aménagement foncier. Cette société aura pour but de faciliter l'accès à la terre pour les agriculteurs. Elle aura pour objectif de développer l'agriculture en Bretagne.

### On peut développer la betterava sucrière en Bretagne

Il est possible de développer la betterava sucrière en Bretagne. Cette plante est adaptée au climat breton. Elle peut être cultivée dans de nombreuses régions de la Bretagne. Elle peut être utilisée pour la production de sucre.

### Le MORBIHAN APORTE... à la France à l'Europe et Outre-mer

LES PRODUITS BIOLOGIQUES MARINS

## MOUETTE

FACTEURS D'EQUILIBRE ET DE SANTÉ POUR TOUS LES ÉLEVAGES

PRODUCTION: USINE DU RUDET - LOCHRIST (Morbihan)

### BISOTTES Cachette

2 USINES en BRETAGNE NANTES et RENNES  
DÉPÔT POUR PARIS: 2<sup>ème</sup> Passage Germain - SAINT-MAUR  
L'AVENIR - PAGE CINQ

## L'EXODE RURAL N'EST PAS FATAL

Les experts de Morbihan ont constaté que l'exode rural n'est pas fatal. Il est possible de lutter contre l'exode rural en développant l'agriculture et l'industrie en Bretagne.

## J. Le Meliner et Cie

LANGUIDIC - Morbihan

Fabrique d'aliments composés pour tous animaux d'élevage.

Abattoir et expédition de volailles.

AU SERVICE DE L'ÉLEVEUR BRETON

## MAGADUR

La grande marque bretonne de l'alimentation animale

L'ALIMENT COMPOSÉ MAGADUR NE SE VEND QU'en BRETAGNE.

LE POULET MAGADUR SE VEND DANS TOUTE LA FRANCE.

## Le MORBIHAN APORTE... à la France à l'Europe et Outre-mer

LES PRODUITS BIOLOGIQUES MARINS

## MOUETTE

FACTEURS D'EQUILIBRE ET DE SANTÉ POUR TOUS LES ÉLEVAGES

PRODUCTION: USINE DU RUDET - LOCHRIST (Morbihan)

## BISOTTES Cachette

2 USINES en BRETAGNE NANTES et RENNES  
DÉPÔT POUR PARIS: 2<sup>ème</sup> Passage Germain - SAINT-MAUR  
L'AVENIR - PAGE CINQ

PROBLEMES DE NOTRE TEMPS

La seule spéciale d'action rurale UN CLASSEMENT ARBITRAIRE

LA V. ANTI-SOCIALE (SUITE) SITUATION DÉSASTREUSE DE L'EMPLOI EN LOIRE-ATLANTIQUE

Le fait de constater que les statistiques de chômage en France ont atteint un niveau sans précédent... Les statistiques de chômage en France ont atteint un niveau sans précédent...

Etats Généraux Cette situation, résultant de la conjonction de plusieurs facteurs... Etats des Provinces Outre les faits exposés de la situation de la Loire-Atlantique...

BIJOUTERIE-HORLOGERIE HERVE LANZEL

SUR LES TROUBLES DU KURDISTAN

NOTRE ENQUETE (voir "l'Avénir" n° 43, page 4) QUI ACHETE DE LA TERRE EN BRETAGNE?

Le problème de la terre en Bretagne est un problème complexe... Le problème de la terre en Bretagne est un problème complexe...

GARAGE LE BOURHIS CONCESSIONNAIRE CITROËN REPARATIONS - STATION SERVICE

Vins Fins LILI MORZEVEN 6, avenue de la Gare CONCARNEAU

PROBLEMES DE NOTRE TEMPS

REGARDS EN ARRIERE

Il est souvent utile de consulter, en matière de politique... Il est souvent utile de consulter, en matière de politique...

POL MONJARRET TAPISSIER-DECORATEUR

RENNE-BRETAGNE 445 mètres

Chambres - Salles - Cuisines Lianos - Tapis et Couvertures

AL LIANNE 15 Rue l'abbé Guérou

L'AVENIR CULTUREL - L'AVENIR CULTUREL - L'AVENIR

SI LA BRETAGNE M'ÉTAIT CONTÉE

Il est facile de trouver à ce titre un autre qualificatif... Il est facile de trouver à ce titre un autre qualificatif...

Le vote si difficile de la politique bretonne... Le vote si difficile de la politique bretonne...

De la différence entre un patois et une langue... De la différence entre un patois et une langue...

SI LA BRETAGNE M'ÉTAIT CONTÉE

Le vote si difficile de la politique bretonne

De la différence entre un patois et une langue

SI LA BRETAGNE M'ÉTAIT CONTÉE

Le vote si difficile de la politique bretonne

De la différence entre un patois et une langue

SI LA BRETAGNE M'ÉTAIT CONTÉE

Le vote si difficile de la politique bretonne

De la différence entre un patois et une langue

SI LA BRETAGNE M'ÉTAIT CONTÉE

Le vote si difficile de la politique bretonne

De la différence entre un patois et une langue

SI LA BRETAGNE M'ÉTAIT CONTÉE

Le vote si difficile de la politique bretonne

De la différence entre un patois et une langue

SI LA BRETAGNE M'ÉTAIT CONTÉE

Le vote si difficile de la politique bretonne

De la différence entre un patois et une langue

SI LA BRETAGNE M'ÉTAIT CONTÉE

Le vote si difficile de la politique bretonne

De la différence entre un patois et une langue

SI LA BRETAGNE M'ÉTAIT CONTÉE

Le vote si difficile de la politique bretonne

De la différence entre un patois et une langue

LA REVUE DES REVUES

# L'AVENIR de la Bretagne

## LA LEÇON DES ÉLECTIONS DE GUINGAMP

Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu à Guingamp étaient importantes à plus d'un titre. En particulier, pour nombre d'observateurs, elles devaient avoir la valeur d'un test : après le soulèvement des paysans bretons, après les « États Généraux » de Pontivy et après les concessions faites par le gouvernement juste avant l'échéance du 15 septembre, comment les électeurs réagiraient-ils en présence de plusieurs listes dont l'une, résolument apolitique, dite d'« expansion économique bretonne » était conduite par M. Ollivro ?

Les résultats parlent d'eux-mêmes. Des le premier tour, la liste de M. Ollivro était en tête, et celle de M. Kerfant, maire sortant, contrainte de se retirer. Au second tour, ne restaient plus en présence

que la liste de M. Ollivro et celle qui était constituée d'éléments communistes, P.S.U. et S.F.I.O., 18 sièges sont allés à la première, et 6 seulement à la seconde.

Ce résultat a été vivement commenté, et à bon droit. Il indique en effet que lorsque des candidats se présentent avec pour seule qualité d'être des seuls défenseurs des intérêts économiques bretons, ils partent avec un préjugé favorable tel qu'ils peuvent légitimement espérer l'emporter sur tous les autres, même lorsque ces derniers ont l'appui de formations politiques puissantes.

Une constatation à ne pas oublier ! Et qui atteste que la prise de conscience bretonne notée cet été peut avoir une influence directe sur notre vie politique de demain.

### Suite de la première page. Suite de la première

## AU DELÀ DE LA LOI-PROGRAMME

qu'il est vain d'espérer obtenir satisfaction complète, de pouvoirs résidant à Paris ; nous pensons qu'il n'est même pas en la possibilité de ces derniers, au sein d'un Etat autoritaire et éternellement centralisé, de donner à la Bretagne les avantages, les libertés et les droits qu'elle réclame.

La Loi-programme, élaborée par les Bretons, ne pourra valablement être mise en application que par les Bretons eux-mêmes, si possible avec, mais sinon sans, l'autorisation et l'accord de Paris. Ce sera la ligne qu'ils auront enfin reconquis, de gré ou de force, une partie des pouvoirs d'administration et de gouvernement qu'il leur est devenu nécessaire de pouvoir exercer eux-mêmes s'ils veulent vivre et prospérer. Ce que nous demandons, au-delà de la Loi-programme, c'est que le peuple breton au sein d'une France et d'une Europe fédérale, puisse à nouveau forger lui-même les instruments de son propre destin.

YANN FOUREL.

## L'ARRÊT DE L'ÉMIGRATION

Dehors de doute du résultat, lorsqu'on sait que ces mesures n'étaient la plupart que de simples rappels de promesses jamais tenues, et que, de toute façon, elles ne pouvaient suffire à résorber le malaise économique. La véritable « pierre de touche » du problème breton serait l'arrêt de l'émigration, test infallible de la prospérité économique. Or, que l'on sache, cette émigration est plus forte que jamais.

Malgré cette amertume, il est bon de constater que, pour apaiser le mécontentement populaire, une prise de position fondamentale — qui est peut-être passée trop inaperçue — a été faite récemment par les deux plus grandes autorités de l'Etat.

Le Général de Gaulle, lui-même, a en effet, déclaré lors de sa conférence de presse du 5 septembre, en réponse à la question sur l'agriculture : « L'effort de l'Etat consiste aussi à faciliter l'implantation d'activités diverses dans les régions agricoles, de telle manière que ceux-ci, en particulier les jeunes, qui sont en trop dans la profession en raison de la mécanisation, puissent s'employer sans quitter nécessairement le pays. »

M. Debré renchérit, en déclarant le 13 septembre, devant une Assemblée Nationale, un peu clairsemée, il est vrai, il faut faire la réforme nécessaire sans révolution sociale, en offrant aux jeunes des emplois connexes à l'agriculture ou industriels dans la région où ils habitent. »

Voilà défini officiellement par le pouvoir, ce pourquoi nous luttons depuis des années, le droit du travailleur pour chaque Breton sur son propre sol. Notre lutte n'aura donc pas été vaine, puisque ce grand principe — le premier de tous dans une vraie démocratie — vient d'être reconnu, en septembre 1961 on se souvient des discours savoureux de M. Debré qui n'hésitait pas à proposer le « dégauchement » des Bretons.

Il est vrai qu'on ne sait si le Président de la République a parlé au présent ou au futur, l'ambiguïté fait penser pour le futur, d'autant que le Premier Ministre, lui, a parlé nettement pour l'avenir. N'est-ce pas plus prudent ?

Quant aux milliers d'émigrants bretons potentiels des mois prochains, ils attendent cet avenir avec impatience et surtout ce travail qu'on leur a promis sur place. Mais ils sont en droit de douter des discours, après l'énoncé de récentes mesures en faveur de la Bretagne, qui ressemblent fort à des miettes que l'on jette à des affamés, dont on a mauvaise conscience d'entendre les plaintes.

D'autant que ceux qui savent lire entre les lignes auront été frappés par un récent article de Jeannine Roy dans le Monde du 10 septembre, sur la « formation professionnelle des adultes activement poursuivie surtout en Bretagne ». Dans le contexte des discours gouvernementaux, un lecteur honnête pouvait attendre en conclusion de cet article, que les stagiaires bretons de mouvement dans l'avenir à s'emparer sur place, grâce à l'effort concomitant de l'Etat. Et bien non ! Le dernier sous-titre de l'article est : « Les autres horizons. Le niveau de formation facilite la mobilité », est-il écrit en toutes lettres.

Mis à part certains « pourparlers » au sujet de Brest, l'effort de l'Etat est donc tout autre qu'il ne le laisse entendre. En effet, écrit le Monde, « un plan plus vaste aura pour ambition de donner à la main-d'œuvre disponible une qualification telle que les stagiaires ainsi formés pourront être orientés vers les régions où des emplois sont disponibles. Les métiers enseignés à ce titre concerneront particulièrement la métallurgie et l'électricité à Rennes, à Saint-Brieuc, à Lorient, à Nantes et à Brest. »

Nous ne mettons pas en doute les roulements de ce plan de Jeannine Roy, mais nous sommes étonnés de constater qu'ils correspondent à la réalité. Nous ne critiquons pas l'effort, mais par la P.F.A. et sur l'éducation des jeunes Bretons en Bretagne, même si dans l'état actuel des choses l'émigration est obligatoire. Mais il est évident que ces jeunes Bretons délaissés nous jeunes paysans Bretons vers des activités extérieures à leur « pays », et de déclarer en même temps que ces mêmes hommes ont le droit de travailler dans « la région où ils habitent ».

Nous ne voudrions pas être pessimistes, mais nous demandons simplement à y voir clair et à coordonner des idées trop contradictoires dans de nombreux domaines. Nous correspondre à une volonté délibérée de solution d'un problème qui concerne des hommes avant le droit de vivre chez eux et non sur la touche.

Y.G.

# Entretien avec Roger Laouenan

CRÉATEUR DES BEILHDEGOU et de TRÉGER-FILM

LORSQUE l'on parle en pays de Lannion de « Beilhedegou » un nom vient immédiatement aux lèvres, celui de Roger Laouenan. C'est donc tout naturellement que nous nous sommes dirigés vers Beilhedegou pour commencer notre reportage.

C'est une chance de le trouver à la première visite, car Roger est un garçon constamment sur la brèche. Tous ses loisirs sont entièrement occupés par ses deux importantes créations, les Beilhedegou et le Tréger-Film et vous le trouverez tel ou là, la caméra au poing, filmant les membres du « Strollad », de nombreux membres de ce mouvement s'entretenant des veilles passées ou futures. Son éternel sourire s'accroît lorsque nous nous présentons au nom de l'« Avenir » et c'est en breton, naturellement que la conversation s'engage.

— Votre journal a mérité, nous dit-il, les huit pages ont consacré d'une manière très sensible le grand bond en avant que nous attendions de l'« Avenir ». J'ai eu l'occasion d'écrire P. Lemaire. Il y a deux ans environ, que le journal manquait de maturité. C'est avec plaisir que je puis aujourd'hui constater ce jugement, qui désormais justifié. Le souhait à formuler est que l'« Avenir » devienne hebdomadaire.

Né à Plouezh, près du Yahou, Roger Laouenan est un grand garçon énergique, de 29 ans. Avec lui pas de temps mort, sa devise est avant tout : agir et conquérir la masse.

Le problème breton, considéré sous son aspect culturel, a à mon avis des urgences qui devraient provoquer un véritable plan d'action immédiat. Notre civilisation ne devrait pas demeurer lapanage de quelques « mordu ». Les « bagad », les « kevrennoù », les « kuzulioù », etc., sont des bases de forteresses destinées à rayonner. Et il faut savoir rayonner. Toujours selon moi, à l'heure des cosmopolitismes, la seule culture à promouvoir est celle qui touche la masse. Concluez. Il faut des spectacles qui drainent les foules, une radio digne de ce nom, une presse quotidienne et multipliée d'une presse populaire, l'enseignement de la langue. J'ajouterais le cinéma.

Après avoir achevé ses études à l'Institut Saint-Joseph de Lannion, son travail le conduisit à Brest et c'est là qu'il rencontra l'homme qui, avec l'abbé Bourdelle, devait le quitter pour toujours.

— Qui fut la chance de rencontrer dans cette ville Marcel Ropars qui m'éclaira sur les différents aspects du problème breton, nous dit-il, ce fut la chance de rencontrer un homme qui, avec l'abbé Bourdelle, devait le quitter pour toujours.

### La nuit du pendu

De retour à Lannion en 1958, il parcourut la région, recueillant ici et là des témoignages de personnes âgées, contes, chansons, légendes, qu'il fit paraître dans le journal « France » sous le titre de « Traditions de Noël » et « Traditions Pascales ».

Toutes ses recherches lui servirent pour écrire une nouvelle, « La leçon d'amour », puis un roman dont l'action se passe à Plouezh-Bodou, « La Nuit du Pendu » qui en août 1959, obtint le premier prix littéraire de la Côte de Granit.

Bien qu'écrit en français, l'influence du maître en la matière, Jakez Riou, se fait agréablement sentir dans toute la partie qui est traitable que le livre de notre ami ne soit pas encore édité.

### Les Beilhedegou

— Comment l'idée d'organiser ces Beilhedegou vous est-elle venue ? — J'étais hanté par le problème des distractions à la campagne. Nous aurions voulu créer une telle époque à la remorque de la ville sur le plan des loisirs. Nous allions comme plaisir dans les salons de bal quelquefois pour danser, souvent pour boire. Nous donnions aux citoyens l'impression d'être incapables d'organiser quoi que ce soit et même de nous distraire par nous-mêmes. A leurs yeux nous étions des lourdauds, des « plouks » pour tout dire.

« Les efforts réalisés dans ce domaine la coupe de la vie mise à part concernent surtout les citoyens : théâtre, J.M.F., ciné-clubs, etc. Je me suis rendu compte rapidement que la coupe de la vie s'appropriait pas ce que je cherchais. Cette coupe ou l'on voit toutes sortes de breuvages aurait sa place dans un pays où l'on pourrait alors se distraire au luxe de monter un spectacle général sans attaches réelles avec le pays. Je voulais donner aux jeunes paysans, des distractions agricoles, rurales, les attacher à leur travail en revalorisant leur métier, les instruire en leur montrant que le café, le vin, le cidre, le cidre, le cidre, dans cette intention que je me suis rendu à un kan ha diskan à Callac. »

— Les réactions du public différencient-elles en Cornouaille et au Tréger ?

— Enormément alors qu'à Callac et aux environs la danse est très goûtée (de Cornouaille) à la rythme dans le sang) le public d'ici ne réagit pas de la même façon. Kan ha diskan à Paris contre le Tréger. L'« Avenir » de la Bretagne », disait Charles Le Goffic, a toujours été le foyer d'une intense activité littéraire.



Roger LAOUEANAN

plulaire. Les Luzel de Plouaret, Yves Berthou de Ploubeun, Claude Hanou de Lannvéze, Jean-Marie Le Jean de Plouarhin, Yves Le Moal de Coadout et de nos jours, Jari Priel, Maria Prat sont là pour le prouver. Les succès, récits, sketches que traitait la veillée de Rospez (L'« Avenir », nov. 59).

### Rospez... Louannec... et les autres

Une fois sa décision prise, Roger Laouenan s'est mis à grouper autour de lui compositeurs, écrivains, conteurs, chanteurs, présentateurs et ce n'est qu'après cela qu'il se lança à corps perdu dans sa grande aventure qui était la veillée de Rospez (L'« Avenir », nov. 59).

— Ce fut un succès. Tout nous avions choisi, timidement, une petite salle. Nous ne pensions pas que l'empire du reportage populaire sur nos compatriotes sera aussi saisissant. Deux cents personnes supplémentaires auraient donc une place.

— Encouragé par l'accueil du public, nous avons organisé au cours de la saison hivernale, six autres veillées de Rospez à Louannec, en particulier, fut une grande réussite. 1500 personnes y assistèrent notamment le sous-préfet de Lannion et le maire Bourdelle, député du canton.

— Je suis sûr que l'expérience de la première veillée, que nous modifions ensuite votre formule. — Après avoir bouclé le premier cycle de veilles, le me suis surtout attaché à trouver des successeurs pendant mon éloignement du Tréger. C'est ainsi que j'ai eu la chance de trouver Pierre Even, Jean Le Goffic, Y. Fichant et surtout François Danno, ancien directeur du Cours complémentaire de Plestin et compositeur de talent, il qui assumera la direction effective du « Strollad ». Sous son impulsion, 14 Beilhedegou ont été données l'hiver dernier, attirant plus de 7000 spectateurs. Ces personnes ont pu ainsi monter sur les planches. Une vingtaine de chansons nouvelles ont été apprises, des sketches, créés sous la direction de ce qui renouvelle constamment notre répertoire. La formule a évolué. Peu à peu se décrite une « troupe » qui, par des répétitions incessantes, se perfectionne à ce que cette troupe éblouit toute nouvelle production.

— L'expérience de la première veillée, que nous modifions ensuite votre formule. — Après avoir bouclé le premier cycle de veilles, le me suis surtout attaché à trouver des successeurs pendant mon éloignement du Tréger. C'est ainsi que j'ai eu la chance de trouver Pierre Even, Jean Le Goffic, Y. Fichant et surtout François Danno, ancien directeur du Cours complémentaire de Plestin et compositeur de talent, il qui assumera la direction effective du « Strollad ». Sous son impulsion, 14 Beilhedegou ont été données l'hiver dernier, attirant plus de 7000 spectateurs. Ces personnes ont pu ainsi monter sur les planches. Une vingtaine de chansons nouvelles ont été apprises, des sketches, créés sous la direction de ce qui renouvelle constamment notre répertoire. La formule a évolué. Peu à peu se décrite une « troupe » qui, par des répétitions incessantes, se perfectionne à ce que cette troupe éblouit toute nouvelle production.

### Influence des Beilhedegou sur la langue bretonne

Le visage de Roger s'éclaircit lorsque nous lui demandons ce qu'il pense de la situation de la langue bretonne dans le Tréger.

— Depuis la création des veilles, nous assistons dans la région lannionnaise à la remontée du breton sur les français. Les gens retiennent les chansons, les chants, les fêtes familiales. Le poste Radio-Kimerch est beaucoup plus écouté qu'avant. Les jeunes, à présent libérés de leur complexe, prennent goût à s'intéresser à la langue bretonne et c'est cet état d'esprit créé par les veilles qui a permis à Mme Kerwell d'ouvrir un cours de breton à une vingtaine d'élèves, à l'école de Brélevé.

Le breton entre dans des manifestations où il n'avait pas auparavant sa place. En Cornouaille, par exemple, à Annick Allain, Maria Prat, Jean Derrien sont souvent invités au repas des vieux pour chanter. Ce dernier notamment a été invité à un banquet organisé par la municipalité de Trébeurden et rétribué pour produire une partie de son répertoire. Remarquez que cela se résout en le projetant les veilles créent un état d'esprit favorable au breton mais l'enseignement de la langue à l'école permettrait de la sauver définitivement.

La conversation se vante maintenant sur le dernier affront fait par l'« Avenir » à la langue bretonne. — Le veto de Debré opposé à l'en-

seignement de la langue ? Il ne m'étonne pas qu'il ne peut donner que les nafs. A quoi bon frapper à cette porte, elle est verrouillée. On ne parle qu'à travers le judas. C'est donc à nous de nous organiser de façon de que ce soit un peuple unanime qui exige l'enseignement de sa langue. Les vœux et les motions sont perles de temps.

Nous ne pouvons qu'approuver.

### Tréger-Film

Tranquillisé au sujet de ses beilhedegou, notre ami ne perd pas son temps. Que faire à présent ? Ce n'est pas le travail qui manque. La grande presse en Bretagne, le radio, la télévision mettent sans cesse notre patrimoine culturel en danger. Roger se lance dans le cinéma. Nos compatriotes fatigués de productions franco-italiennes ou américaines accueillent avec plaisir des films d'intérêts locaux, commentés dans leur langue. Il en est persuadé. Il est seul ? La belle affaire ! on le trouvera avec son inséparable caméra dans toutes les fêtes, dans toutes les manifestations régionales. L'élan donné, les concours ne peuvent manquer d'arriver... et ils arrivent. Et c'est le succès dont l'« Avenir » s'est fait l'écho (numéros 39 et 41).

— Vous venez donc de créer Tréger-Film ?

Oui, c'est une association de cinémas amateur (pour le moment en 9,5 mm) qui a pour champ d'action le Tréger. Il serait vivement souhaitable que des associations similaires se forment en Bretagne afin de collaborer et faire des échanges en attendant la création d'une société de production.

### Qu'allez-vous présenter à vos spectateurs cette année ?

— En bien, tout d'abord une bonne cueillette d'actualités locales (parsons, exhibitions sportives, manifestations paysannes, etc.). Des actualités générales si je puis dire, manifestation de Quimper après les fêtes de Cornouaille par exemple. Puis des reportages tels que le pardon de Treguier-Nevez, à Saint-Malo, tourné par Perig Causanin, le pardon de Saint-Yves aux Arènes de Lutèce par Pierre Merour. Ce dernier peut-être ne sera pas filmé un autre sur le salon de la machine agricole. Ces jours-ci un jeune cinéaste corse est venu pour filmer son reportage sera utilisable pour nous dans la catégorie documentaire.

— Thuis, l'« Avenir » a-t-il des réalisations à venir ? — Ce sera la sortie d'un documentaire technique en compagnie d'ordre touristique et culturel avec celui de M. Le Merrier qui a promené sa caméra dans la région de Glomel. Celui qui tourne actuellement Louis Camou pour son plaisir, sa variété, ses couleurs. Son « Voyage aux Amériques en compagnie de Jean-Marie Merour » nous montrera la vie quotidienne à bord la découverte des escalas à New-York, Miami, La Havane, Fort-de-France, etc. Enfin toujours dans la catégorie documentaire, mais cherchant un peu le genre film d'évasion, à Yann Derrien, kaner de la mer, doit en principe constituer le morceau de choix du programme.

Réalisé en ferratocour par le châtaine Pierre Merour, par moi-même, il essaiera de pénétrer l'âme de ce poste populaire qu'est Jean Derrien. En tout six caméras tournent pour Tréger-Film. Si tous ces concours m'ont été précieux pour les prises de vues, les gros travaux de montage et de post-production sont commentaires (en langue bretonne) reste encore à faire. Et la encore, il me faudra à l'aide d'Erfin, ou d'un autre, un bon technicien de la caméra. Mon désir est que d'autres camarades du Léon de Cornouaille du Pays de Vannes se lancent dans cette voie. C'est une tâche ardue, mais possible en groupe. Et combien attrayante pour les jeunes.

Tout ce travail c'est un Breton de 29 ans qui l'accompli.

Tout à fait à l'opposé de l'esprit de « Blousson noir » la vraie Bretagne a bou d'être fière de sa jeunesse. Les milliers de touristes présents aux fêtes de Brest et de Quimper cette année n'ont pu que s'étonner de voir dans la fière allure de nos cercles et de nos concours. Leur protestation à la préfecture de Quimper a prouvé à ces gens que l'époque des « Nic gousses » est définitivement révolue. Seul un peuple jeune peut avoir cette force et cette unité, à nous disant un témoin de la manifestation.

Vous désirez soulever votre jeunesse bretonne, à nos côtés, au diable son monde actuel, n'ayez crainte, elle y est. Roger, elle le prouve... et le prouvera encore.

(Interview recueillie par Fanch TREMEL.)

### Fanch TREMEL.

(1) On lui doit en particulier « Son an » dans le « cinéaste » sur disques par Annick Allain.

Imprimerie spéciale de « L'AVENIR » Le responsable de la publication Pierre LOQUET.

### L'AVENIR — PAGE NOUVEAU